Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 54 (1916)

Heft: 30

Artikel: Certificat

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-212289

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

HYMEN 1

Aux célibataires endurcis.

11 était un facteur rural Dont on ne disait pas de mal. Car chacun le jugeait fidèle, Serviable, actif, plein de zèle Comme il savait du reste à fond Le calcul, la géographie, Au village de Bonnefond Où vivait sa tendre Sylvie, Afin de le récompenser On le nomma dépositaire. Amis, je vous laisse à penser Combien l'aubaine dut lui plaire. Mais - oh, l'amour! - notre imprudent. Pour calmer sa brûlante flamme, Four jeune, encore adolescent, Que fit-il? — Pardienne, il prit femme !... Pour comble, sa douce moitié, Fille d'un pauvre savetier, Fut l'épouse la plus féconde, A plus d'une lieue à la ronde; En sorte qu'au bout de dix ans, Ces veinards avaient dix enfants! Vous vous figurerez sans doute Que notre homme eut de noirs soucis, Dans l'état que plus d'un redoute, Parmi vous, parmi vos amis. — Eh bien! — ah, l'heureux caractère! — Jamais notre dépositaire Ne fut plus gai, plus satisfait, Que le jour où, dans la chapelle De Bonnefond, l'on baptisait Sa cadette, la blonde Estelle. Pourtant, je n'affirmerai pas Que durant de longues semaines, Le plus vertueux des papas N'éprouva ni tracas ni peines; Car de maigres appointements, Il dut se contenter longtemps, Et le train dont allaient les choses Ne lui fit pas voir que des roses! Mais il était si courageux, Déployait tant de savoir-faire, Oue chacun le disait heureux Plus qu'un riche propriétaire. Chez sa compagne, Dieu merci, Pas même l'ombre d'un souci! C'était une fière luronne, Accorte et foncièrement bonne. Quand parfois son mari, le soir, Balançant le *Doit* et l'*Avoir*, Semblait gagné par la tristesse, D'un regard tout plein de tendresse, Elle ranimait sa gaîté Et lui disait : Ami, courage ! Puisque nous faisons bon ménage, Peut-être le prochain été, De sa souveraine bonté Dieu nous donnera-t-Il un gage. -La digne épouse avait raison. Quand des blés d'or vint la saison, A cette famille nombreuse, Une main pure et généreuse Donna des vivres à foison. Or, un matin, - ô mystère ! Dans le courrier qu'il dépouillait, Notre aimable dépositaire Vit un pli qui lui souriait : Une missive officielle! Le sceau de la Direction!! Serait-ce une bonne nouvelle? L'avis d'une promotion? Certes, ce n'était pas un leurre, Et dans la paisible demeure, Après un vif pressentiment Régna bientôt l'enchantement, La lettre était catégorique. Elle annonçait brièvement Qu'une récente statistique, Ayant démontré clairement L'insuffisance du salaire De monsieur le dépositaire, On décidait légalement De l'augmenter notablement. Lecteurs! - sans faire de l'histoire -Jamais éclatante victoire Ne réjouit Napoléon,

¹G. Duruz. — A bátons rompus. — (H. Butty & Ci•, Imp.-édit., Estavayer-le-Lac).

Autant qu'une simple missive Vint répandre d'émotion, De bonheur, d'allégresse vive, Dans cette humble habitation. -En ce jour, la famille entière, Au Dieu protecteur des enfants, Offrit les vœux les plus touchants Et la plus fervente prière. Car ils avaient en l'Eternel Une profonde confiance, Ces vaillants lutteurs qui, du Ciel, Attendaient toute récompense.

G. Duruz.

Mon chez moi. — Journal illustré de la famille. — Administration et annonces: 9 Pré-du-Marché, Lausanne.

Sommaire de juillet: I. Neutralité, par Dr G. Krafft. — II. L'hirondelle, nouvelle, par René d'Arvei (fin). — III. Hors-texte: Le récit de l'interné. — IV. Le pot au feu: Juillet à la cuisine; Recettes de saison. — V. Menus. — VI. Recettes diverses. VII. Au château de Vas, croquis valaisan, par Solandieu. — VIII. Economie domestique: La cuisine et ses dépendances. — IX. Le poète et l'enfant, poésies, par Ch. Fuster. — X. Variété: Colle pour métaux. — XI. Travaux féminins: Dentelle et entre-deux pour rideaux; Coin de mouchoir en broderie Richelieu; Joli carré au crochet. — XII. L'art de découper les viandes. — — XIII. Le diplôme, nouvelle, par M. Nossek (suite et fin).

FEUILLETON DU « CONTEUR VAUDOIS »

La Julie du Closet.

(Nouvelle vaudoise inédite par Adolphe VILLEMARD.)

Il tomba dangereusement malade et s'alita.

La pauvre Julie se vit aux prises avec un double malheur, car avec la maladie de son père vint la débâcle, c'est-à-dire la faillite. Elle avait autorisé l'artilleur à lui écrire, à son

départ sous les drapeaux. Bornier lui envoyait des missives débordantes d'entrain et d'amour. Il l'assurait de la constance de son cœur, lui répétait qu'il était à elle « à la vie et à la mort. » La pauvre fille ne demandait pas mieux que de le croire et

cette chaude tendresse lui était un réconfort. Vint la faillite. Les moments douloureux se succédèrent, avec les tristes scènes sur lesquelles nous n'insisterons pas. Les lettres de l'artilleur s'espacèrent, se firent moins chaudes. Julie en souffrit cruellement mais elle comprit. Elle n'avait dans son malheur que la sympathie de quelques voisines, surtout celle de la veuve Maret, plus impotente que jamais. Quant au brave François, toujours sous les armes, il eût désiré se mettre tout entier au service de celle qu'il aimait et qui souffrait seule. Mais il n'osait rien témoigner.

L'état critique de Jean-David, avec toutes les angoisses de la débâcle, empira. Le délire survint. Le docteur ne donnait que peu d'espoir. L'hiver débutait avec ses bises froides et ses brumes perfides. Julie, la tête et le cœur battus, vivait comme dans un mauvais rêve.

Jean-David mourut vers la fin de décembre. Avec lui, tout croulait; le domaine, sur lequel les dettes pesaient, allait être vendu aux enchères.

La pauvre Julie vivait des jours d'angoisse. L'artilleur lui écrivait qu'il allait rentrer au foyer et que sa première pensée serait d'accourir chez sa « chère Julie »

Chose étrange, la jeune fille se sentait oppressée; la perspective de ce revoir lui faisait presque peur.

Tout-à-coup, le bruit se répandit que la Julie du Closet, pour l'honneur, allait se dépouiller de son bien personnel. Afin qu'il n'y eût nulle tache sur la mémoire du défunt, Julie allait payer vingt-trois mille francs. Il ne lui resterait, de ce qu'elle avait personnellement possédé, que quelques billets de cent francs, mais l'honneur serait sauf. Ce que Julie voulait, elle le voulait. La fille de Jean-David avait toujours eu ses idées, et celles-ci n'étaient pas toujours celles d'autrui.

On causait beaucoup. Plusieurs la blâmaient, la jugeaient trop scrupuleuse, imprudente. Car, enfin, elle n'était pas responsable des dettes de Jean-David. Majeure, ayant hérité ses vingt mille francs d'un tiers, cette fortune était bien à elle, ainsi que les quelques milliers de francs lui venant de sa mère défunte. On savait d'ailleurs que Julie s'était toujours prononcée contre l'établissement de la scierie

au Closet, le principal guignon de Jean-David. Ces considérations, et d'autres, étaient bien propres à dégager moralement sa responsabilité dans la débâ-

Mais le sentiment général fut l'application, unie à la déférence et au respect.

L'artilleur, démobilisé, vint, en effet, au Closet. Julie, qui pourtant l'attendait, reçut un coup en plein cœur. Elle pâlit dans sa simple robe de deuil, un vertige la saisit et elle fut obligée de s'appuyer contre la muraille. C'était dans la vaste cuisine de la ferme, où elle était seule. Le visage du jeune homme l'avait frappée. Il y

avait sur ces traits, jadis si francs, si doucement souriants, une froideur figée, presque de la dureté.

A vrai dire, l'accueil de la pauvre fille manquait de spontanéité et de chaleur. Raidie, oppressée, elle baissait les yeux. On eût dit qu'elle attendait, pour les relever, une parole d'amour, de tendresse ou de pitié de la part de cet homme fort, ou tout au moins quelques mots de sympathie cordiale se rapportant à son chagrin, au deuil du cœur qu'affirmait si éloquemment sa robe noire.

Mais, de ce côté, rien ne vint.

— Emile, vous êtes bien gentil de venir, balbutiat-elle enfin, lui désignant la chaise de paille qu'affectionnait le défunt, pour la veillée.

- Merci, Julie, répondit-il, avec un sourire con-

Il ajouta, presque aussitôt, comme s'il eût en hâte d'en arriver à un chapitre, pour lui d'importance :

- J'ai appris... ce que vous voulez faire, Julie... Payer de votre avoir pour désintéresser les créanciers de votre père.... C'est une folie, permettez-moi de vous le dire. Vous n'êtes pas « tenue » des dettes de votre père, pas plus que de celles de qui que ce soit. Vous n'avez pris nul engagement, vous n'êtes pas caution solidaire, vous n'avez rien signé, vous ne devez rien... Vous seriez bien folle de vous dépouiller de votre morceau de pain... L'argent est toujours l'argent, que diable! Il est dur à gagner, il ne vient pas tout seul... Et vous voulez, Julie, le jeter ainsi dans un gouffre ?... Après ce beau geste,

il ne vous restera que les yeux pour pleurer !...

— Ils ont déjà pleuré plus que leur part, Emile, répondit tristement Julie. Grâce au bon Dieu qui m'a soutenue, j'ai tenu tête à l'orage, la pauvreté ne m'effraie pas, ni le travail. Mon pain, je saurai le gagner et le travail me sera d'autant plus facile et joyeux que j'aurai la conscience à l'aise, sans avoir à rougir devant aucun des créanciers de mon père.

(A suivre.)

Certificat. - Le directeur d'un de nos établissements pénitenciaires, prenant congé d'un de ses pensionnaires, lui avait délivré un certificat destiné à le recommander à la sollicitude des sociétés de patronage.

Après avoir rendu justice à la bonne conduite du libéré durant ses douze années de détention, le directeur terminait ainsi ; « Je tiens à dire encore que X*" a toujours été très sédentaire. »

Logique enfantine. - Toto est morigéné par sa bonne:

- Vous n'êtes pas honteux, à votre âge! Il vous faut une bonne pour lacer vos bottines. Comment ferez-vous quand vous serez soldat?

Et Toto, qui se rappelle les promenades à la Pontaise :

- Avec ça qu'ils n'en ont pas, des bonnes, les soldats !...

Brillant et brillant. - Un journaliste d'une de nos petites villes de l'endroit rédige le compterendu d'un concert donné par la fanfare locale

« Notre fanfare a brillamment exécuté, etc. » « Brillamment » me semble un peu excessif, lui dit un ami.

Bah! je risque cette expression,... les instruments étaient si bien astiqués.

Rédaction: Julien Monnet et Victor Favrat

Julien Monner, éditeur responsable. Lausanne. - Imprimerie AMI FATIO & Cie. Albert DUPUIS, successeur